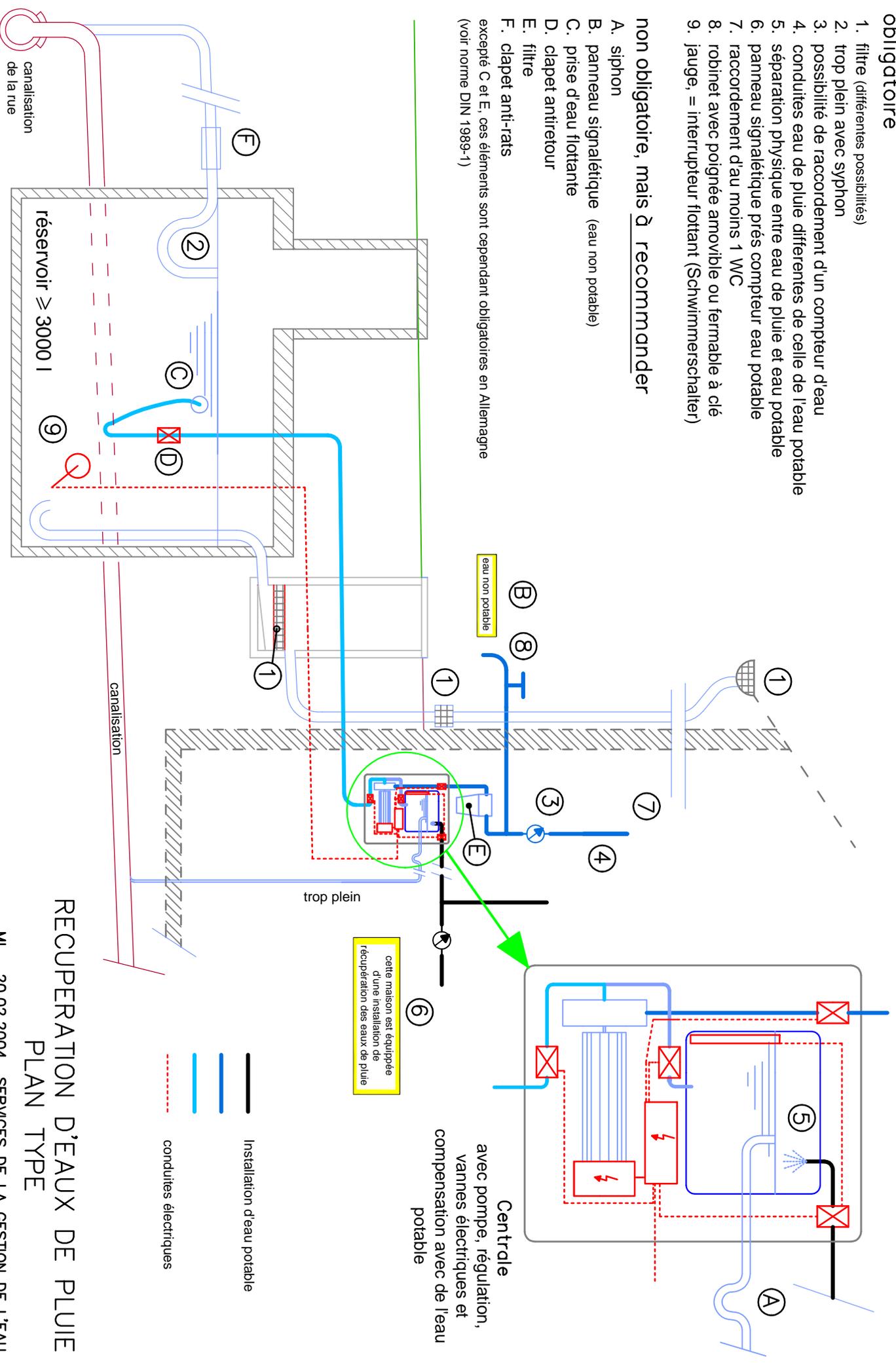


obligatoire

1. filtre (différentes possibilités)
2. trop plein avec syphon
3. possibilité de raccordement d'un compteur d'eau
4. conduites eau de pluie différentes de celle de l'eau potable
5. séparation physique entre eau de pluie et eau potable
6. panneau signalétique près compteur eau potable
7. raccordement d'au moins 1 WC
8. robinet avec poignée amovible ou fermable à clé
9. jauge, = interrupteur flottant (Schwimmerschalter)

non obligatoire, mais à recommander

- A. siphon
 - B. panneau signalétique (eau non potable)
 - C. prise d'eau flottante
 - D. clapet antiretour
 - E. filtre
 - F. clapet anti-rats
- excepté C et E, ces éléments sont cependant obligatoires en Allemagne (voir norme DIN 1989-1)



RECUPERATION D'EAUX DE PLUIE PLAN TYPE

ML. 20.02.2004 SERVICES DE LA GESTION DE L'EAU